



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du quatorze juin deux mille vingt trois, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, NADAUD-MONTAGNAC, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, MARTIN, RIGAUD, MATHIEU, GUERET, BORIE, VINCENT, VALADOUR, LEPINE, JOFFRE, JAMMOT, ALLARD, LEROY formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Julien DELANNE a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET
Monsieur Bernard AUDOUSSET a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX
Monsieur Dominique KERSEKENS a donné pouvoir à Madame Catherine RIGAUD
Monsieur Gilles LAVAUD a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude JOFFRE
Madame Marie-Hélène VIRAVAUD a donné pouvoir à Madame Brigitte JAMMOT

Absente : Madame Sophie MARNIER

Madame Mégane LEPINE est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 27
Nombre de membres présents et représentés	: 22 + 5	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 27	Abstention	: 0

Objet : Adoption du compte administratif 2022 : Budget Assainissement

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire 2022 de la collectivité. Il est établi par l'ordonnateur.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Réalisé 2021	BP +BS+DM 2022	réalisé 2022	BP 2023
011: dépenses générales (fournitures, entretien, réparations...)	272 989,12	322 135,25	288 262,34	270 700,00
012 personnel transfert de charge	119573,69			125 000,00
65: autres charges de gestion		16 000,00	15 627,86	5 000,00
66: charges financières	13,87	400,00		1 000,00
67:charges exceptionnelles		2 000,00		2 000,00
68 : provisions		0,00		
022 : dépenses imprévues		3 000,00		3 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	273 002,99	343 535,25	303 890,20	406 700,00
023: virement à l'invest.		233 000,00		65 932,00
042-68 Dotation aux amortissements	132 774,31	130 000,00	129 975,33	132 900,00
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	132 774,31	363 000,00	129 975,33	198 832,00
RESULTAT REPORTE				
TOTAL	405 777,30	706 535,25	433 865,53	605 532,00

Recettes	Réalisé 2021	BP +BS+DM 2021	réalisé 2022	BP 2023
70 : redevances assainissement + PRE	421 500,51	400 000,00	336 315,21	350 000,00
74: dot, subv (prime épuration)				
75 : autres produits	16 568,00	10 000,00	17 408,37	17 000,00
013 : atténuation de charges				
76 : produits financiers				
77 : produits exceptionnels				
78 : reprise sur provisions		13 000,00		
TOTAL RECETTES REELLES	438 068,51	423 000,00	353 723,58	367 000,00
042-777 : subv inv amortissables	25 139,39	25 140,00	25 139,39	25 140,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	25 139,39	25 140,00	25 139,39	25 140,00
	463 207,90			
RESULTAT REPORTE (002)		268 395,25		213 392,00
TOTAL	463 207,90	716 535,25	378 862,97	605 532,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		réalisé 2021	BP+RAR 2021+BS+DM 2022	réalisé 2022	rar 2022
.001OF	déficit d'exécution				
.020 OF	dépenses imprévues		3 000,00		
1391 OF	amortissement subv	25 139,39	25 140,00	25 139,39	
041/2315 OF	intégration études		-		
			-		
041/2318	rembt avance				
			-		
16 OF	remboursement emprunts	3 195,72	4 000,00		
20	études		25 000,78		
21	acquisition matériel terrains	11 974,21	101 500,00	65 442,55	
23	travaux	106 449,00	743 624,00	165 936,10	16 204,00
238	constitution avance		9 000,00		
			-		
	TOTAL	146 758,32	911 264,78	256 518,04	16 204,00
	TOTAL				272 722,04

RECETTES		réalisé 2021	BP+RAR 2021 +BS+DM 2022	réalisé 2022	rar 2022
.001 OF	excédent d'exécution		395 181,78		
1068OF	affectation en réserve				
28OF	amortissements	132 774,31	130 000,00	129 975,33	
041/203 OF	intégration études				
.021 OF	prélèvement	0,00	233 000,00		
041/238	rembt avance				
16....	emprunt				
13	subventions travaux	63 948,05	131 083,00	16 439,00	179 662,00
238	constitution avance		9 000,00		
	TOTAL	196 722,36	898 264,78	146 414,33	179 662,00
	TOTAL				326 076,33

.../...

Il est proposé au Conseil municipal de voter l'adoption du compte administratif du budget Assainissement 2022 présenté par le 1^{er} adjoint.

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt six juin deux mille vingt trois

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20230620-2023-44-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Publication : 28/06/2023



Le Maire,

Etienne LEJEUNE

Publié le 27 juin 2023

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.